COMPTES 2013

Rapport de la municipalité au conseil communal sur la gestion durant l'exercice 2013

Au conseil communal de Saint-Cergue,

Madame la présidente, mesdames et messieurs les conseillers,

Conformément aux dispositions de la loi du 28 février 1956 sur les communes, de l'arrêté du conseil d'état sur la comptabilité des communes et du règlement du conseil communal de 2007, nous vous présentons le rapport de gestion et les comptes pour l'exercice de l'année 2013.

GENERALITES

ADMINISTRATION GENERALE

2013 est une année qui a été marquée par de très grands changements au niveau de la municipalité et du personnel communal.

Tout d'abord, concernant la municipalité, madame Véronique Andersson, municipale du tourisme a démissionné le 28 février 2013 et a été remplacée par monsieur Martin Jaussi. Puis, monsieur Thierry Magnenat, syndic a démissionné au 31 décembre 2013. Il a été remplacé au poste de syndic par madame Cornélia Gallay, alors que monsieur Paul Ménard a repris le dicastère des finances et de l'urbanisme.

Concernant le personnel communal, nous avons enregistré la démission de notre apprentie, mademoiselle Caroline Beetschen, au 31 mai 2013. Puis, monsieur Georges Chatelain, responsable du service voirie, a cessé son activité au 31 octobre 2013, suite à des soucis de santé. Le 30 novembre 2013, monsieur Pierre-Alain Burgisser a pris sa retraite, après plus de 35 ans d'activité. Enfin, le 31 décembre 2013, monsieur Denis Perillat a pris une retraite anticipée, après 31 ans d'activité.

Nous tenons à remercier vivement toutes ces personnes pour leur dévouement et le vif intérêt porté à notre commune.

Après tous ces départs, nous avons dû embaucher afin de renforcer notre effectif et nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur Patrick Gilliéron, le 1er mars 2013, puis Monsieur Jonathan Magnenat, le 1er novembre 2013, tous deux employés au service voirie.

Au niveau informatique, nous avons continué le développement des logiciels communaux afin de pouvoir être compatible avec les outils du canton et également dans le but d'offrir à la population un service de qualité, rapide et efficace.

La croissance constante de la population (2'254 habitants primaires à fin décembre, soit plus 107 habitants en 2013) engendre un travail plus important au niveau administratif et nous devons nous former et nous équiper en conséquence.

REPARTITION DES DICASTERES - ANNEE 2013

Thierry Magnenat - Syndic

- Administration générale - finances - police - représentations extérieures
  Suppléante : Cornélia Gallay

Cornélia Gallay - Vice-Syndic

- Urbanisme - eau potable & eaux usées - mobilité - service du feu - protection civile
  Suppléante : Danièle André

Véronique Andersson - Municipale (jusqu'au 28 février 2013)

- Parcs & promenades - terrains & alpages - forêts - tourisme - sports
  Suppléant : Thierry Magnenat

Martin Jaussi - Municipal (dès le 1er mars 2013)

- Parcs & promenades - terrains & alpages - forêts - tourisme - sports
  Suppléant : Thierry Magnenat

Danièle André - Municipale

- Police des constructions - instruction publique & cultes - sécurité sociale - accueil de jour
  Suppléant : Pierre Graber

Pierre Graber - Municipal

- Routes & voirie - gestion des déchets - bâtiments
  Suppléant : Martin Jaussi

SERVICES COMMUNAUX - ANNEE 2013

GREFFE MUNICIPAL POLICE DES CONSTRUCTIONS	Frédérique Vol - Secrétaire communale
CONTRÔLE DES HABITANTS POLICE DES ETRANGERS	Eliane Sottas - Secrétaire
INFORMATIQUE / SITES WEB FACTURATION	Christian Briacca - Employé administratif
BOURSE COMMUNALE	Gérald Chollet - Boursier communal Bourse = 70 % / Technicien = 30 %
APPRENTIE	Caroline Beetschen (jusqu'à fin mai)
ASSISTANT DE LA SECURITE PUBLIQUE (Employé avec les communes de : Arzier-le Muids, Genolier, Givrins, Trélex)	Daniel Levivant Adrien Gafner
SERVICE DE VOIRIE	Georges Chatelain (jusqu'à fin octobre) Denis Périllat (jusqu'à fin décembre) Pierre-Alain Bürgisser (jusqu'à fin novembre) Arnaud André Saban Hadzic Patrick Gilliéron (depuis début mars) Jonathan Magnenat (depuis début novembre)
INTENDANCE ET CONCIERGERIE	Yvan Demierre Maria Roulin
BIBLIOTHEQUE COMMUNALE	Suzanne Berset
CANTINE SCOLAIRE	Nathalie Carco - Responsable
PATROUILLEURS	Jannick Burnier - Responsable
SKI DE FOND Chauffeurs de chenillettes	Jacques Cupelin Martin Jaussi
SERVICE INTERCOMMUNAL DES FORETS Garde forestier Secrétaire	Ce service est géré par la ville de Nyon Alain Pérusset Viviane Theintz

PREAVIS ET RAPPORTS

Le conseil communal s'est réuni à 4 reprises durant l'année 2013

Séance du mardi 19 mars 2013

Préavis No 01/2013 - Demande de crédit de CHF 87'000.- pour la rénovation du réseau d'eaux usées aux Pralies.

La commission des finances recommande au conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Le conseil communal accepte le préavis municipal par 39 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Préavis No 02/2013 - Programme des investissements régionaux (PIR)

La commission technique recommande au conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

La commission des finances constate que « le principe de financement du programme d'investissements régionaux par la trésorerie courante, basé sur une contribution fixe par habitant (plafonnée à 1.5 point d'impôts), une contribution variable selon les revenus conjoncturels et un fond de solidarité, est équitable et ne péjorera pas l'équilibre financier de notre commune. Un amortissement sur 10 ans est conforme aux règles en vigueur sur les investissements communaux dans les associations avec d'autres communes. La commission précise que ce préavis a pour but l'acceptation du principe de financement de projets d'intérêts régionaux et qu'il n'engage en rien l'obligation de réalisation des projets individuels sur le territoire communal, ces projets ainsi que leur financement feront l'objet de préavis spécifiques sur lesquels le conseil se prononcera en temps voulu « . Compte tenu de ce qui précède la commission recommande au conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Le conseil communal accepte le préavis municipal par 39 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Préavis No 03/2013 - Demande de crédit de CHF 67'000.- destinée à l'assainissement de deux gouffres pollués par des déchets, subventionnée à hauteur de 80 %, soit un solde à la charge de la commune de CHF 16'147.55

La commission ad 'hoc recommande au conseil d'approuver le préavis tel que présenté.

La commission des finances après remarques recommande au conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Le conseil communal accepte le préavis municipal par 39 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Préavis No 04/2013 - Adoption d'un nouveau règlement communal sur la protection des arbres.

La commission ad 'hoc après analyse recommande au conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Le conseil communal accepte le préavis municipal par 39 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Préavis No 05/2013 - Demande de crédit de CHF 183'000.- pour le remplacement d'un tronçon de conduite d'eau potable à l'Avant-Poste

La commission des finances après commentaires recommande au conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Le conseil communal accepte le préavis municipal par 39 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Nomination d'une commission SDIS Régional - Sont élus à la commission, Daniel Velluz, Gabriel Galibourg, Gilles Däscher

Séance du mardi 25 juin 2013

Comptes 2012 - Dans son rapport la commission de gestion recommande à la municipalité de mener une étude approfondie afin de trouver de nouvelles sources de financements, d'engager des réflexions pour réduire les coûts de certaines infrastructures et de gérer les priorités de façon drastique pour être en mesure de réaliser les projets nécessaires au fonctionnement quotidien et au développement de notre commune. Elle encourage les membres du conseil à porter une grande attention sur les préavis des investissements futurs et à s'interroger sur les conséquences à long terme de leurs choix dans le but de servir au mieux les intérêts des habitants.

La commission de gestion recommande au conseil de donner décharge à la municipalité pour sa gestion durant l'exercice 2012, d'adopter le compte de fonctionnement ainsi que le bilan au 31 décembre 2012, de la libérer du mandat qu'il lui a été confié pour le contrôle de l'exercice 2012.

Le conseil communal approuve les comptes 2012 par 37 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, et donne décharge à la municipalité pour sa gestion par 37 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Préavis No 06/2013 - Demande de crédit de CHF 30'400.- pour le financement d'achat d'actions de TRIDEL SA par la SADEC SA

La commission des finances après remarques et commentaires recommande au conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Le conseil communal accepte le préavis municipal par 36 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.

Préavis No 07/2013 - Adoption/révision du règlement sur la gestion des déchets et à l'introduction du principe de causalité pour la taxation des déchets.

La commission ad 'hoc après avoir fait des remarques recommande au conseil d'approuver ce préavis et d'autoriser la municipalité à mettre en application le concept de la taxe au sac sur le territoire communal dès le 1er janvier 2014 d'accepter le règlement communal sur la gestion des déchets - d'annuler tous les précédents règlements concernant la gestion des déchets et la couverture des frais y relatifs.

La commission des finances commente : « dans un premier temps, pour assurer la conformité avec la loi, elle pense que la solution proposée est acceptable. Néanmoins, il est indispensable de renégocier le calcul de la rétrocession. En effet, celle-ci ne devrait pas être uniforme pour toute les communes, mais devrait prendre en compte les frais de transport qui sont plus élevés pour les communes rurales étendues et éloignées du centre de dépôt. La rétrocession devrait donc être pondérée en fonction des distances parcourues et du temps requis pour la collecte d'un même tonnage. La commission tient à souligner le fait que la solution adoptée ne doit pas nécessairement être définitivement figée. Il sera toujours possible de passer ultérieurement à la taxe au poids si la taxe au sac ne s'avère pas financièrement acceptable, tant pour la commune

que pour les habitants », compte tenu de ce qui précède la commission recommande au conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Le conseil communal accepte le préavis municipal par 25 voix pour, 8 voix contre et 4 abstentions.

Préavis No 08/2013 - Adhésion à l'association intercommunale en matière de défense incendie et secours et l'adoption des statuts de l'association intercommunale SDIS Nyon Dôle.

La commission ad 'hoc remarque « il semble donc acquis que ce projet ne présente que des points positifs pour notre commune » et propose au conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

La commission des finances après avoir fait des remarques recommande au conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Le conseil communal accepte le préavis municipal par 37 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Préavis No 09/2013 - Demande de modification de l'article 3 de l'annexe II au règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux.

La commission des finances après avoir fait des remarques recommande au conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Le conseil communal accepte le préavis municipal par 34 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions.

Préavis No 10/2013 - Demande de crédit de CHF 60'000.- pour l'étude et la réalisation d'un PPA pour une zone artisanale forestière.

La commission des finances recommande au conseil de refuser le préavis tel que présenté et propose l'amendement suivant - remplacer « zone artisanale forestière » par « zone artisanale et zone artisanale forestière ».

Le conseil communal accepte l'amendement de la commission des finances par 34 voix pour, 0 voix contre et 3 abstentions.

Le conseil communal accepte le préavis amendé par 31 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions.

Election d'un membre à la commission de gestion - Est élu Maurice Greppin.

Election du bureau

Président	Paul Ménard
Vice-présidente	Anne Combes-Meylan
Scrutateurs	Michel Chavaillaz Fernand Veluz
Scrutateurs suppléants	Murielle Jelk Amandine Lohri
Vice-secrétaire	Jean-Luc Bezençon

Séance du mardi 8 octobre 2013

Préavis No 11/2013 - Arrêté d'imposition 2014

La commission des finances recommande au conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Le conseil communal accepte le préavis municipal par 33 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions.

Préavis No 12/2013 - Demande de crédit de CHF 51'520.- destiné au remplacement et au prolongement d'un éclairage public le long du parking de la route d'Arzier, jusqu'au chemin de la Prangine

La commission des finances remarque que certaines demandes de crédit sont fractionnées et nécessitent de nouvelles dépenses dans un futur plus ou moins rapproché. « Elle regrette aussi que, suite aux travaux de terrassement pour l'ancrage des nouveaux mâts et la déstabilisation du terrain, la traversée du parking par un chemin piétonnier continu digne de ce nom ne soit pas réalisée, faute de moyen financier suffisant ». Compte tenu de ce qui précède, la commission recommande au conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Le conseil communal accepte le préavis municipal par 38 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Préavis No 13/2013 - Demande de crédit de CHF 135'000.- destiné à la rénovation du chalet d'alpage de la Saint-Cergue

La commission des finances recommande au conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Le conseil communal accepte le préavis municipal par 35 voix pour, 0 voix contre et 3 abstentions.

Préavis No 14/2013 - Adoption d'un nouveau règlement communal du cimetière.

La commission des finances recommande au conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Le conseil communal accepte le préavis municipal par 37 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.

Préavis No 15/2013 - Demande de crédit de CHF 160'000.- destiné à financer (avant-projet) pour la réalisation d'un bâtiment scolaire.

Préavis retiré par la Municipalité.

Election d'un membre à la commission d'urbanisme - Est élu Benjamin Magnenat.

Séance du mardi 3 décembre 2013

Préavis No 16/2013 - Budget municipal pour l'année 2014.

La commission des finances remarque « la stratégie financière développée par la municipalité pour les 5 années à venir est ambitieuse, avec des investissements de 21.71 MCHF. La marge d'autofinancement de ce budget ne laisse que peu de liberté de manœuvre, avec des investissements de 5'172 kCHF en 2014, dont 2'977kCHF en priorité »obligatoire ». Si les

nouvelles sources de revenu escomptées ne sont pas rapidement disponibles (vente des DDPs), ou encore une deuxième augmentation substantielle du taux d'imposition communal dès 2015 ou 2016), la Commune devra renoncer à tout investissement extrabudgétaire, ou alors s'endetter à nouveau au-delà du raisonnable ».
« La Municipalité a cependant déjà annoncé au conseil communal que la priorité de chacun des projets serait revue en cours d'année en fonction des financements disponibles sans endettement excessif ». Compte tenu de ce qui précède la commission recommande au conseil d'accepter le préavis et à la municipalité de tenir compte des remarques et analyses.

Le conseil communal accepte le préavis municipal par 39 voix pour, o voix contre et 0 abstention.

Préavis No 17/2013 - Adoption du plan de quartier les Tencoy-dessus et son règlement.

La commission d'urbanisme demande une attention particulière de la municipalité lors de la réalisation et recommande au conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Le conseil communal accepte le préavis municipal par 27 voix pour, 2 voix contre et 10 abstentions.

Préavis No 19/2013 - Demande de crédit de CHF 2'350'000.- pour la construction du nouveau réservoir des Cheseaux, les conduites et les travaux liés à cette réalisation.

La commission des finances, compte tenu dles remarques, reconnait l'importance de ces travaux et recommande au conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Le conseil communal accepte le préavis municipal par 37 voix pour, 1 abstention (1 conseiller absent - malade).

ADMINISTRATION

Population

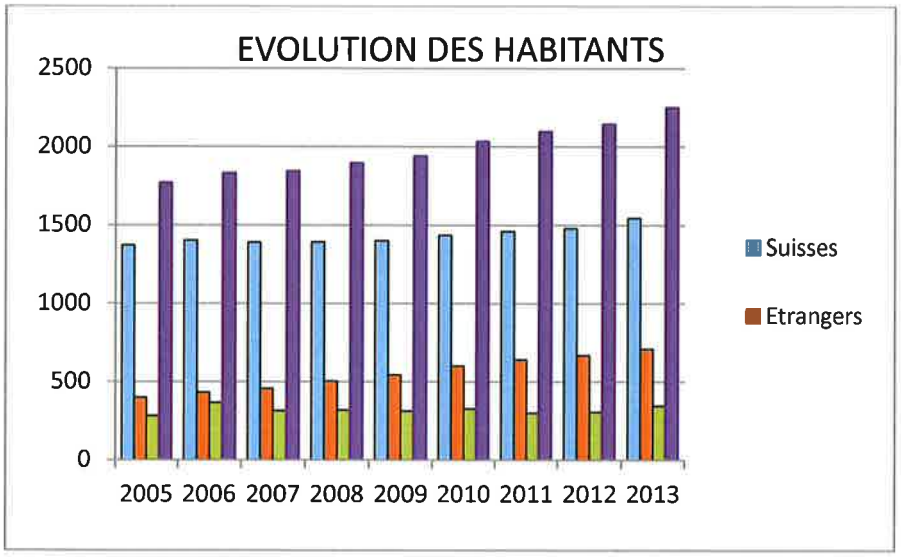

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nbe habitants	1835	1847	1898	1944	2035	2100	2147	2254
Suisses	1403	1391	1393	1401	1435	1459	1478	1545
Etrangers	432	456	505	543	600	641	669	709
dont								
0 à 15 ans	367	315	320	312	327	300	306	345

Le nombre de mutations (arrivées et départs) pour 2013 se monte à 520 mouvements. L'augmentation de la population s'élève à 107 personnes pour arriver à un total de 2254 habitants au 31 décembre 2013.

TOURISME

Tourisme

Un nouveau site internet géré par l'Office du tourisme en collaboration avec Swisstourisme a été mis en place pour le début de l'hiver passé, afin de regrouper les informations de toutes nos offres touristiques.

Les quatre grands panneaux indiquant les pistes de ski de fond en hiver peuvent maintenant être changés en été par des panneaux indiquant les parcours pédestres.

La société de développement a repris de l'activité.

Les cours de tennis supérieurs, très abîmés ont été démontés par le service de voirie. A la place, nous avons installé un terrain de pétanque avec plusieurs pistes. Le premier tournoi a été organisé par la commune lors de la fête du 1er août. Le reste du terrain est occupé par un terrain de basket avec panier et une place de skate.

Ski de fond

L'hiver 2012/2013 très long a occasionné beaucoup de sorties de machines de traçage. Divers travaux de réfection sont intervenus sur les pistes, et plusieurs chutes d'arbres ont nécessité l'intervention de nos chauffeurs.

Une nouvelle webcam a été installée sur le site de La Givrine.

FINANCES

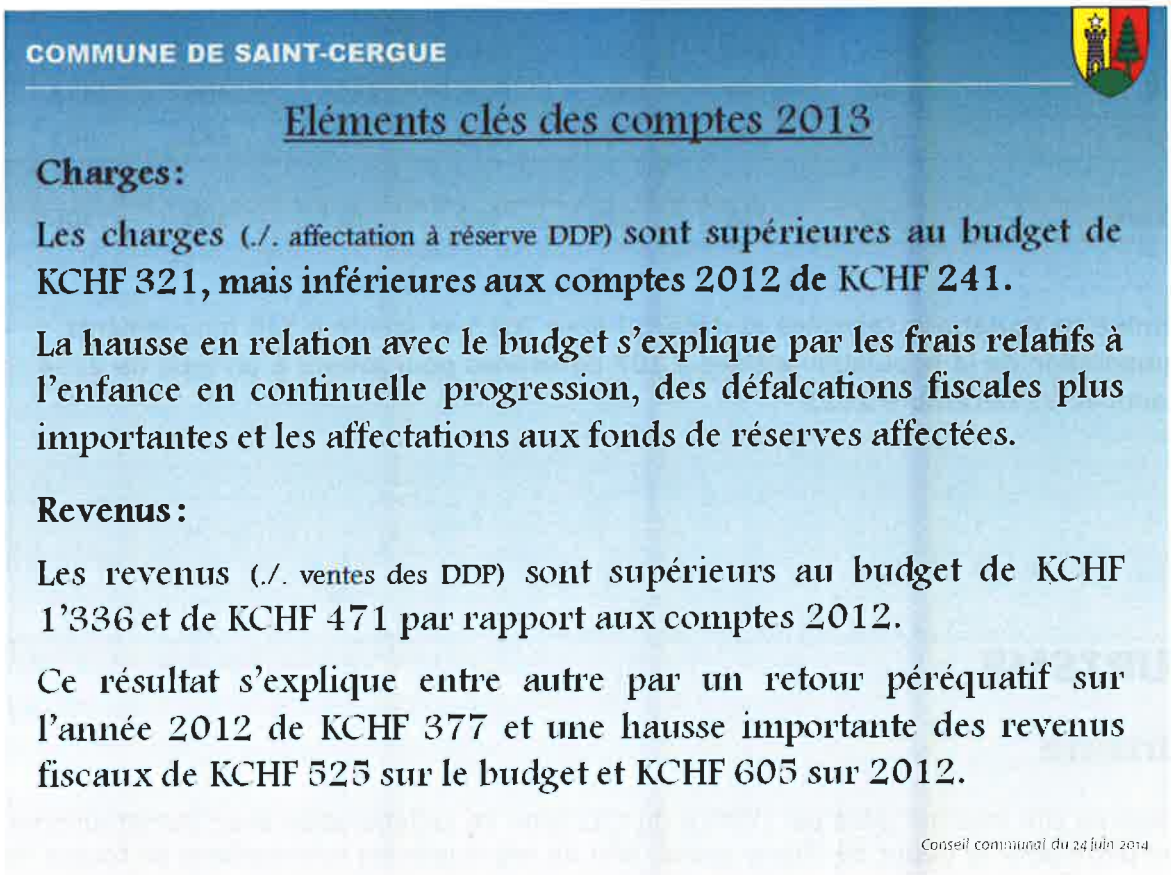

COMMUNE DE SAINT-CERGUE

A noter la correction tardive mais importante des impôts sur les Personnes Physiques + KCHF 728 sur 2012, relative à l'évolution de la population ces dernières années.

En 2013, nous avons vendu des terrains DDP pour 870 KCHF, montant provisionné sur le compte de réserve pour amortissements-investissements futurs.

Les investissements bruts s'élèvent à KCHF 809 et la marge d'autofinancement diminuée des ventes de DDP (revenus extraordinaires) est de KCHF 1'259, ce qui a permis de couvrir ces dépenses.

L'exercice clôture sur un résultat positif de KCHF 531.

Conseil communal du 24 juin 2014

COMMUNE DE SAINT-CERGUE

Comparatif des comptes 2010 à 2013

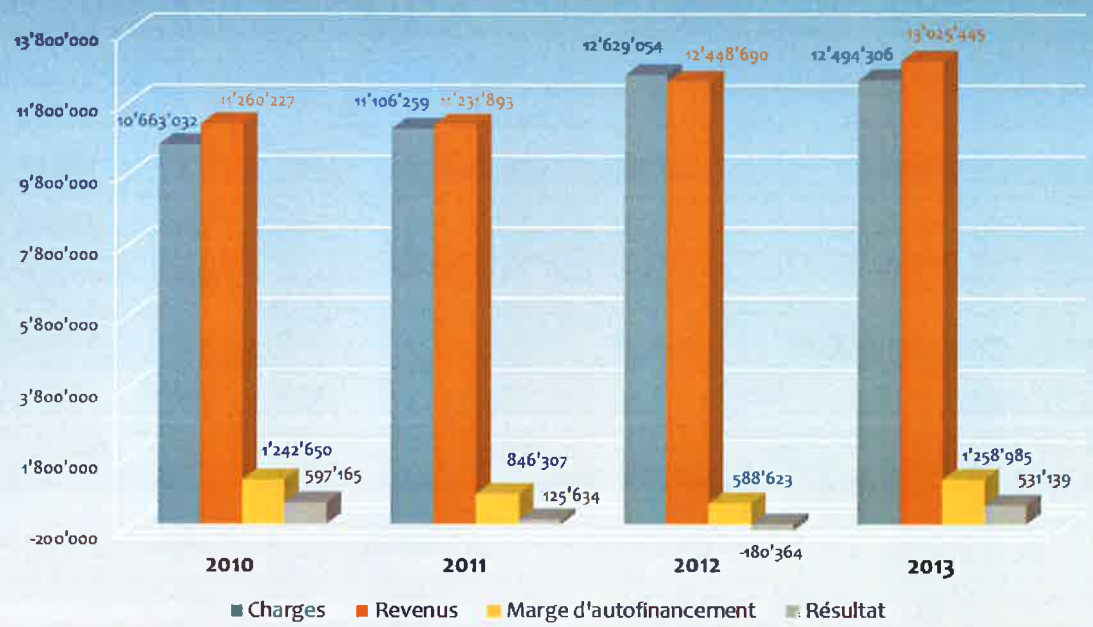

Conseil communal du 24 juin 2014

COMMUNE DE SAINT-CERGUE

Comptes de fonctionnement épurés (par nature)

Libellé	Budget 2013		Comptes 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Totaux	12'073'270	11'589'385	12'494'306	13'025'445	12'629'054	12'448'690
Gains comptables		-770'100		-870'350		-764'450
Amortissements	-415'391		-386'141		-912'709	
Attributions fonds réserves	-1'023'239		-1'328'835		-1'259'814	
Prélèvements réserves		-123'287		-116'780		-639'085
Imputations internes	-688'908	-688'908	-717'821	-717'821	-693'148	-693'148
Total	9'945'732	10'007'090	10'061'509	11'320'494	9'763'383	10'352'007
Marge d'autofinancement		61'358		1'258'985		588'624

Déductions des ventes DDP sur la marge d'autofinancement (revenus extraordinaires)

Conseil communal du 24 juin 2014

COMMUNE DE SAINT-CERGUE

Evolution des charges financières par nature

Comptes par nature	Budget 2013	Comptes 2013	Ecart	%	Comptes 2012
Autorités & Personnel	1'608'931	1'662'583	53'652	3.33%	1'636'037
Biens, services & marchandises	2'731'190	2'734'842	3'652	0.13%	2'574'857
Intérêts passifs	116'561	105'632	-10'929	-9.38%	114'647
Remboursement & participations	4'925'240	4'826'839	-98'401	-2.00%	4'771'654
Aides & subventions	510'760	550'044	39'284	7.69%	538'114
Total	9'892'682	9'879'940	-12'742	-0.13%	9'635'309

Conseil communal du 24 juin 2014

COMMUNE DE SAINT-CERGUE

Evolution des produits financiers par nature

Comptes par nature	Budget 2013	Comptes 2013	Ecart	%	Comptes 2012
Impôts	5'718'500	6'086'768	368'268	6.44%	5'312'061
Patentes & concessions	112'000	109'590	-2'410	-2.15%	107'096
Revenus du patrimoine	1'691'725	1'859'460	167'735	9.92%	1'679'182
Taxes & émoluments	1'939'260	2'222'903	283'643	14.63%	2'140'003
Parts aux recettes cantonales	300'600	432'885	132'285	44.01%	615'060
Participations & remboursements	1'010'105	1'470'939	460'834	45.62%	1'255'520
Autres participations	5'000	8'297	3'297	65.94%	7'533
Total	10'777'190	12'190'842	1'413'652	11.60%	11'116'455

Conseil communal du 24 juin 2014

COMMUNE DE SAINT-CERGUE

Evolution des impôts

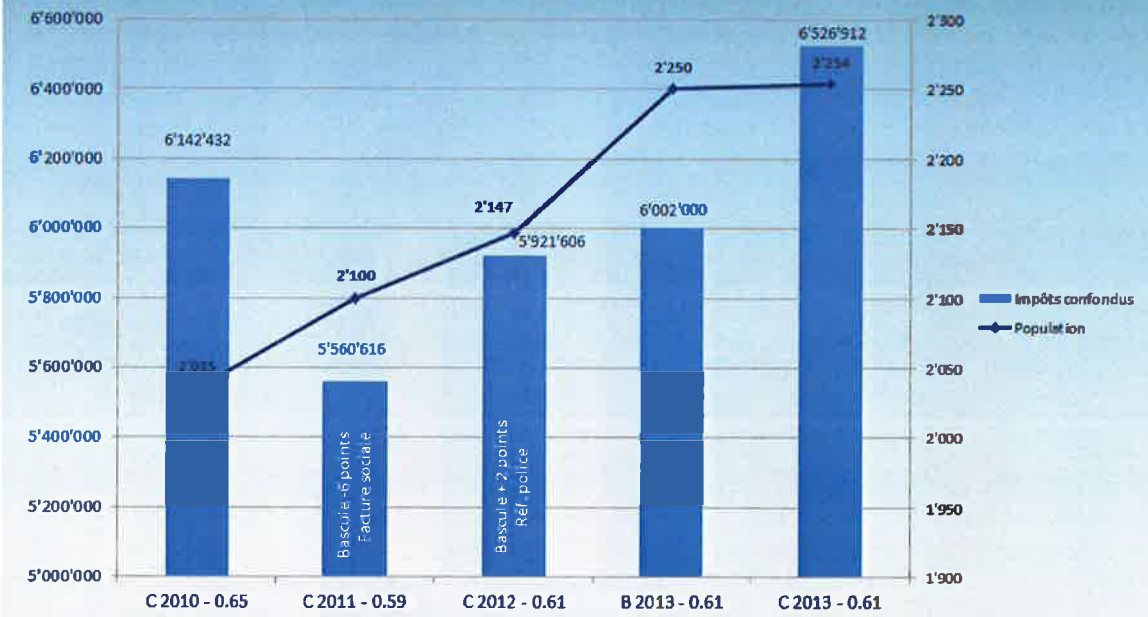

Conseil communal du 24 juin 2014

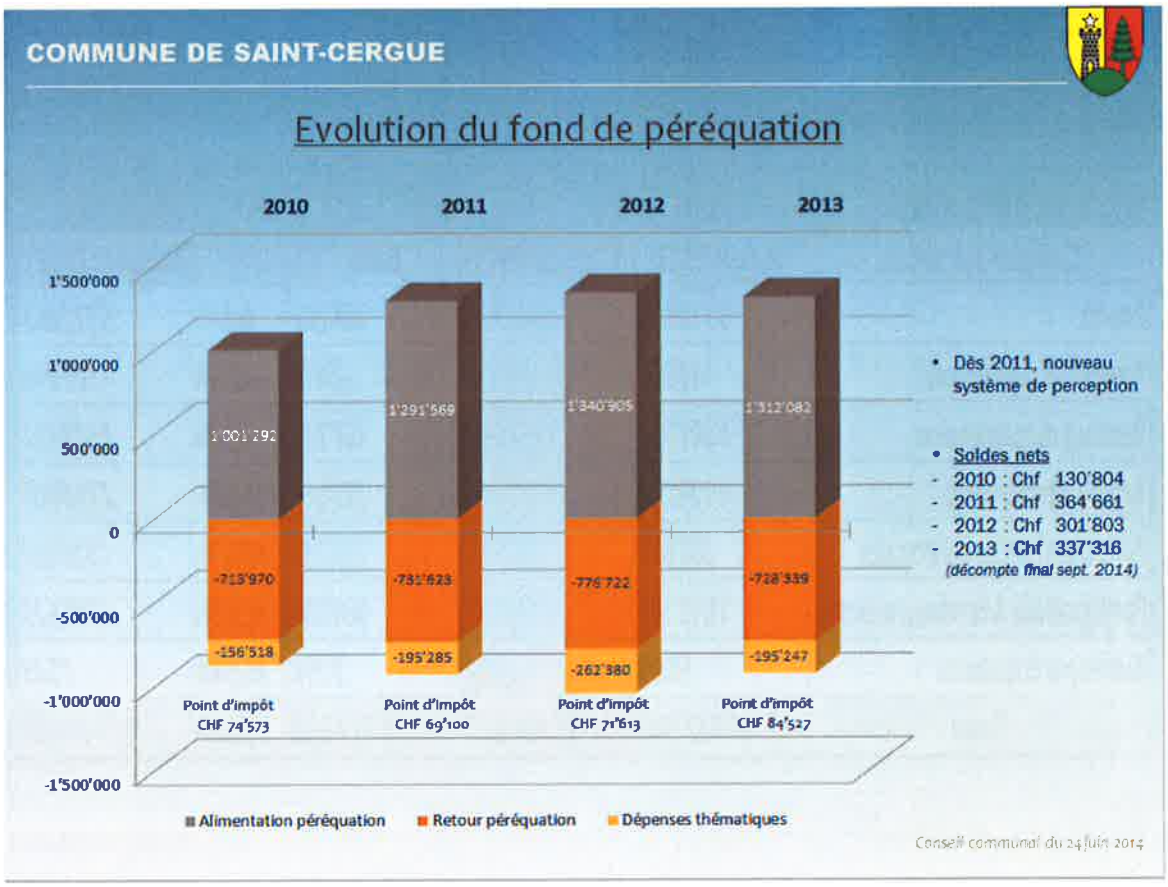
COMMUNE DE SAINT-CERGUE
Evolution du fond de péréquation
2010
2011
2012
2013
1'500'000
1'000'000
500'000
0
-500'000
-1'000'000
-1'500'000
1'001'792
1'291'569
1'340'905
1'312'082
-715'970
-731'623
-776'722
-728'339
-156'518
-195'285
-262'380
-195'247
Point d'impôt CHF 74'573
Point d'impôt CHF 69'100
Point d'impôt CHF 71'613
Point d'impôt CHF 84'527
Alimentation péréquation
Retour péréquation
Dépenses thématiques
• Dès 2011, nouveau système de perception
• Soldes nets
- 2010 : Chf 130'804
- 2011 : Chf 364'661
- 2012 : Chf 301'803
- 2013 : Chf 337'316
(décompte final sept. 2014)
Conseil communal du 24 juin 2014

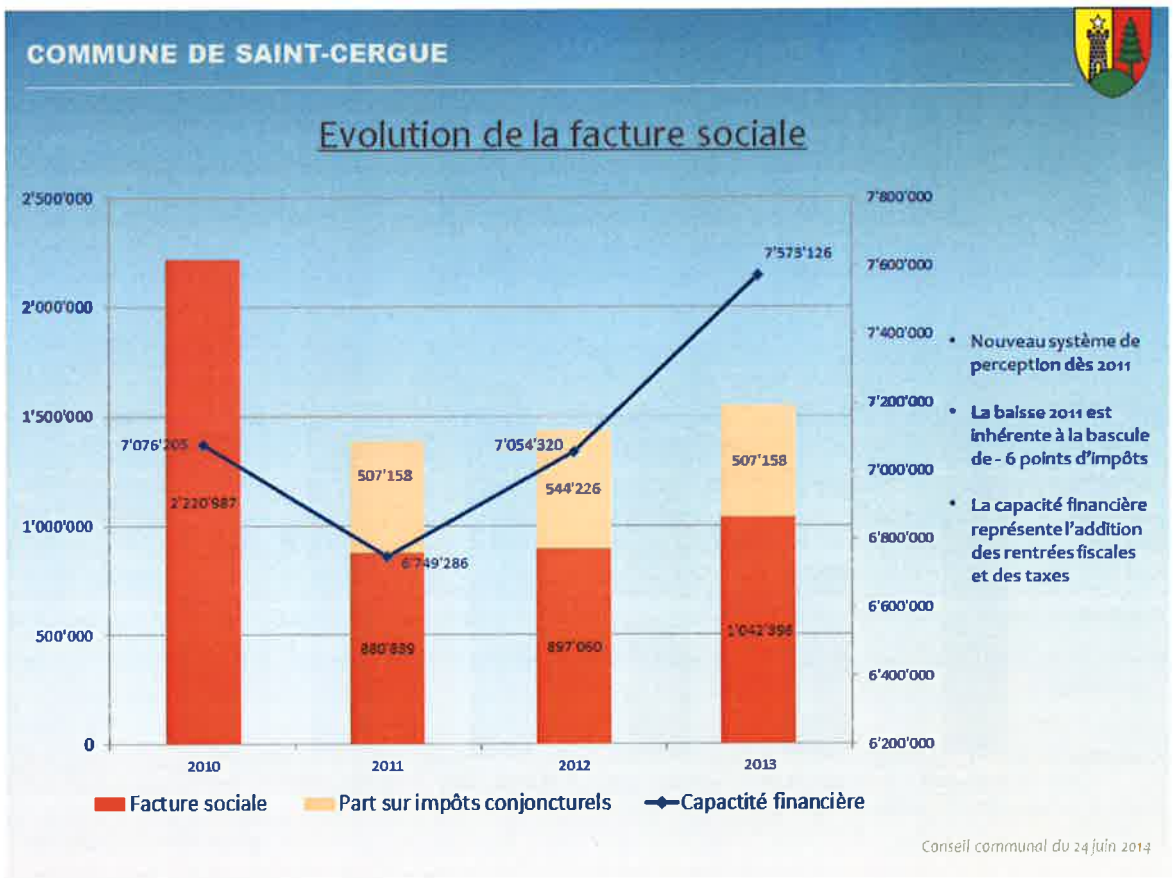
COMMUNE DE SAINT-CERGUE
Evolution de la facture sociale
2'500'000
2'000'000
1'500'000
1'000'000
500'000
0
7'800'000
7'600'000
7'400'000
7'200'000
7'000'000
6'800'000
6'600'000
6'400'000
6'200'000
7'076'205
7'573'126
7'054'320
2'220'887
507'158
544'226
507'158
6'749'286
880'889
897'060
1'042'396
2010
2011
2012
2013
Facture sociale
Part sur impôts conjoncturels
Capacité financière
• Nouveau système de perception dès 2011
• La baisse 2011 est inhérente à la bascule de - 6 points d'impôts
• La capacité financière représente l'addition des rentrées fiscales et des taxes
Conseil communal du 24 juin 2014

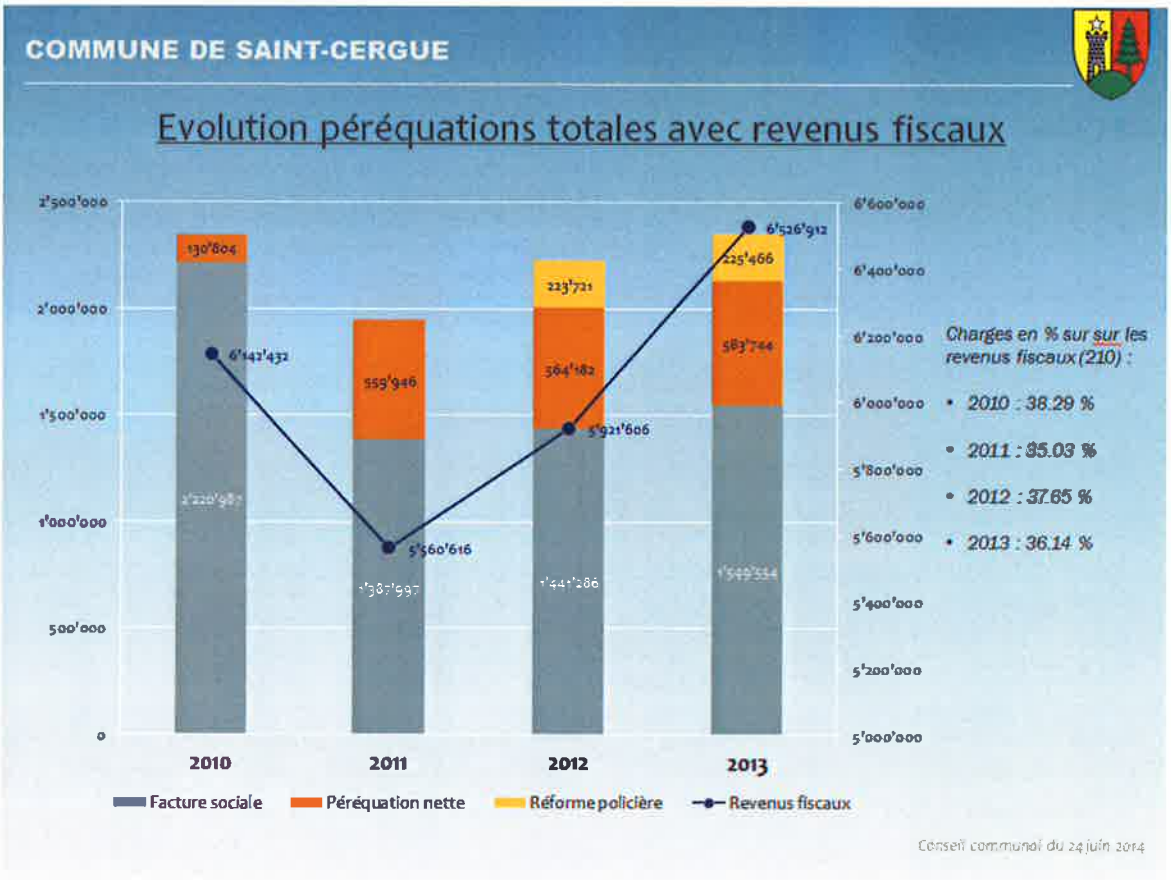
COMMUNE DE SAINT-CERGUE
Evolution péréquations totales avec revenus fiscaux
2'500'000
2'000'000
1'500'000
1'000'000
500'000
0
6'600'000
6'400'000
6'200'000
6'000'000
5'800'000
5'600'000
5'400'000
5'200'000
5'000'000
130'804
559'946
223'721
364'182
225'466
583'744
6'142'432
5'560'616
5'921'606
6'526'912
2'220'987
1'387'997
1'541'286
1'549'554
2010
2011
2012
2013
Facture sociale
Péréquation nette
Réforme policière
Revenus fiscaux
Charges en % sur sur les revenus fiscaux (210) :
• 2010 : 38.29 %
• 2011 : 35.03 %
• 2012 : 37.65 %
• 2013 : 36.14 %
Conseil communal du 24 juin 2014

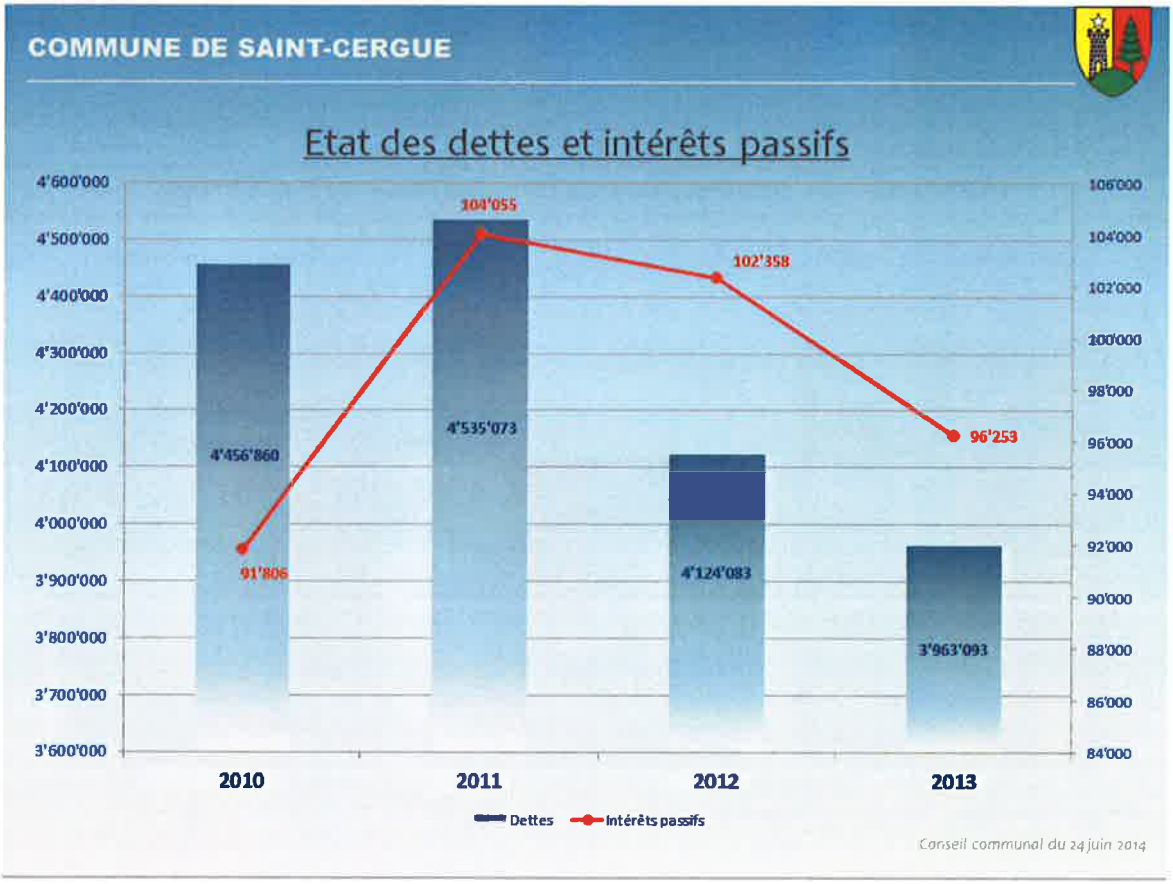
COMMUNE DE SAINT-CERGUE
Etat des dettes et intérêts passifs
4'600'000
4'500'000
4'400'000
4'300'000
4'200'000
4'100'000
4'000'000
3'900'000
3'800'000
3'700'000
3'600'000
106'000
104'000
102'000
100'000
98'000
96'000
94'000
92'000
90'000
88'000
86'000
84'000
4'456'860
4'535'073
4'124'083
3'963'093
91'806
104'055
102'358
96'253
2010
2011
2012
2013
Dettes
Intérêts passifs
Conseil communal du 24 juin 2014

COMMUNE DE SAINT-CERGUE

Evolution des coûts liés à l'enfance

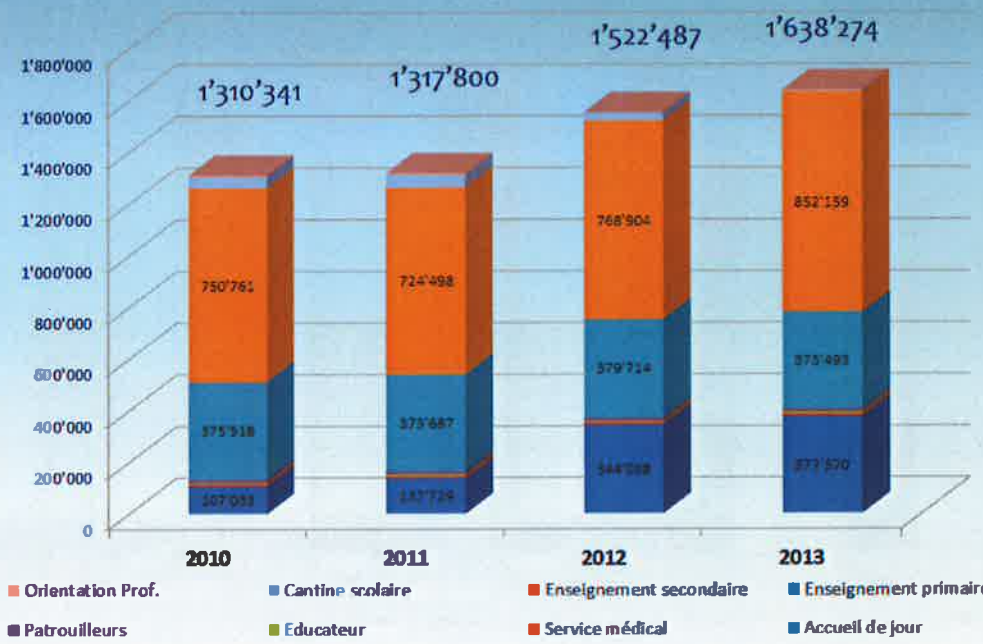

Conseil communal du 24 juin 2014

COMMUNE DE SAINT-CERGUE

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE ET SCHÉMATIQUE DES COMPTES

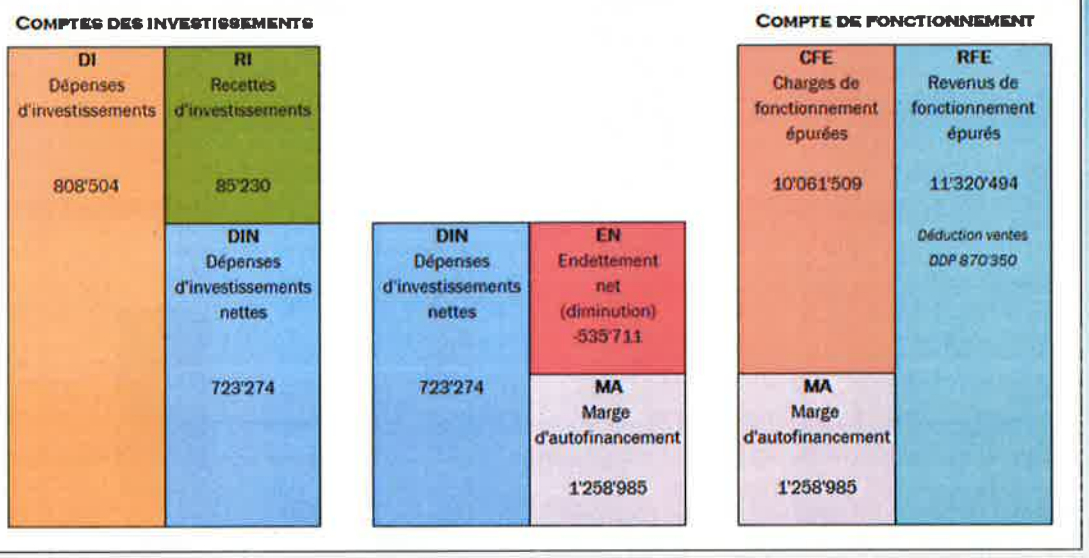

Conseil communal du 24 juin 2014

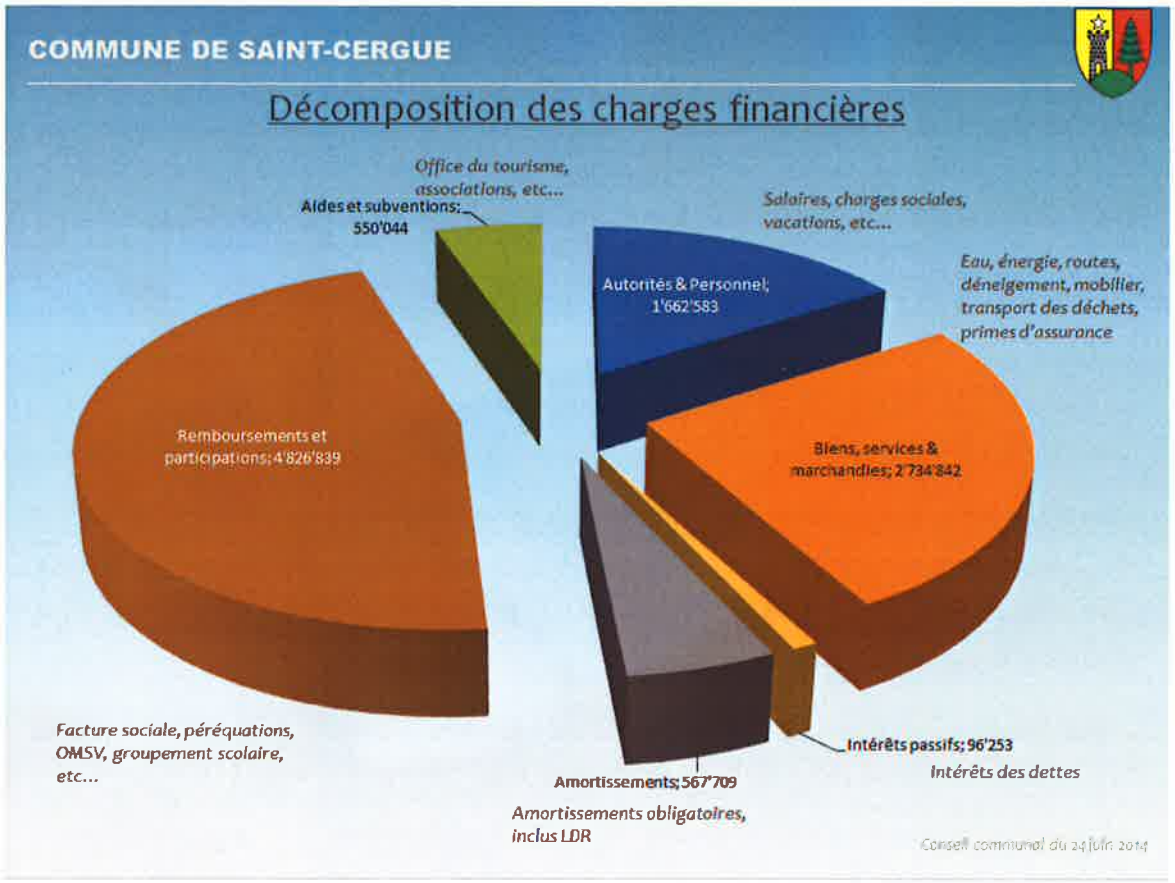
COMMUNE DE SAINT-CERGUE
Décomposition des charges financières
Office du tourisme, associations, etc...
Aides et subventions: 550'044
Salaires, charges sociales, vacations, etc...
Eau, énergie, routes, déneigement, mobilier, transport des déchets, primes d'assurance
Autorités & Personnel; 1'662'583
Remboursements et participations; 4'826'839
Biens, services & marchandises; 2'734'842
Facture sociale, péréquations, OMSV, groupement scolaire, etc...
Intérêts passifs; 96'253
Intérêts des dettes
Amortissements; 567'709
Amortissements obligatoires, inclus LDR
Conseil communal du 24 juin 2014

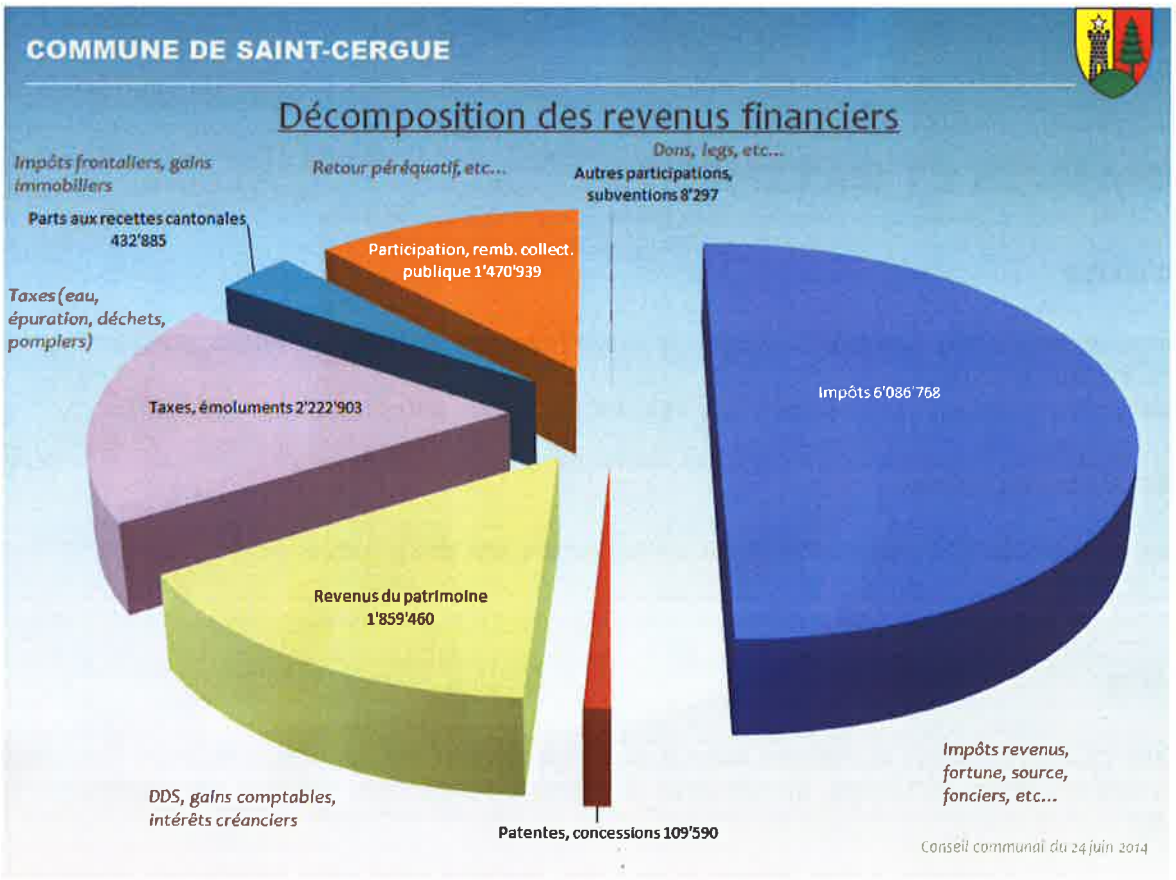
COMMUNE DE SAINT-CERGUE
Décomposition des revenus financiers
Impôts frontaliers, gains immobiliers
Retour péréquatif, etc...
Dons, legs, etc...
Autres participations, subventions 8'297
Parts aux recettes cantonales 432'885
Participation, remb. collect. publique 1'470'939
Taxes (eau, épuration, déchets, pompiers)
Taxes, émoluments 2'222'903
Impôts 6'086'768
Revenus du patrimoine 1'859'460
Impôts revenus, fortune, source, fonciers, etc...
DDS, gains comptables, intérêts créanciers
Patentes, concessions 109'590
Conseil communal du 24 juin 2014

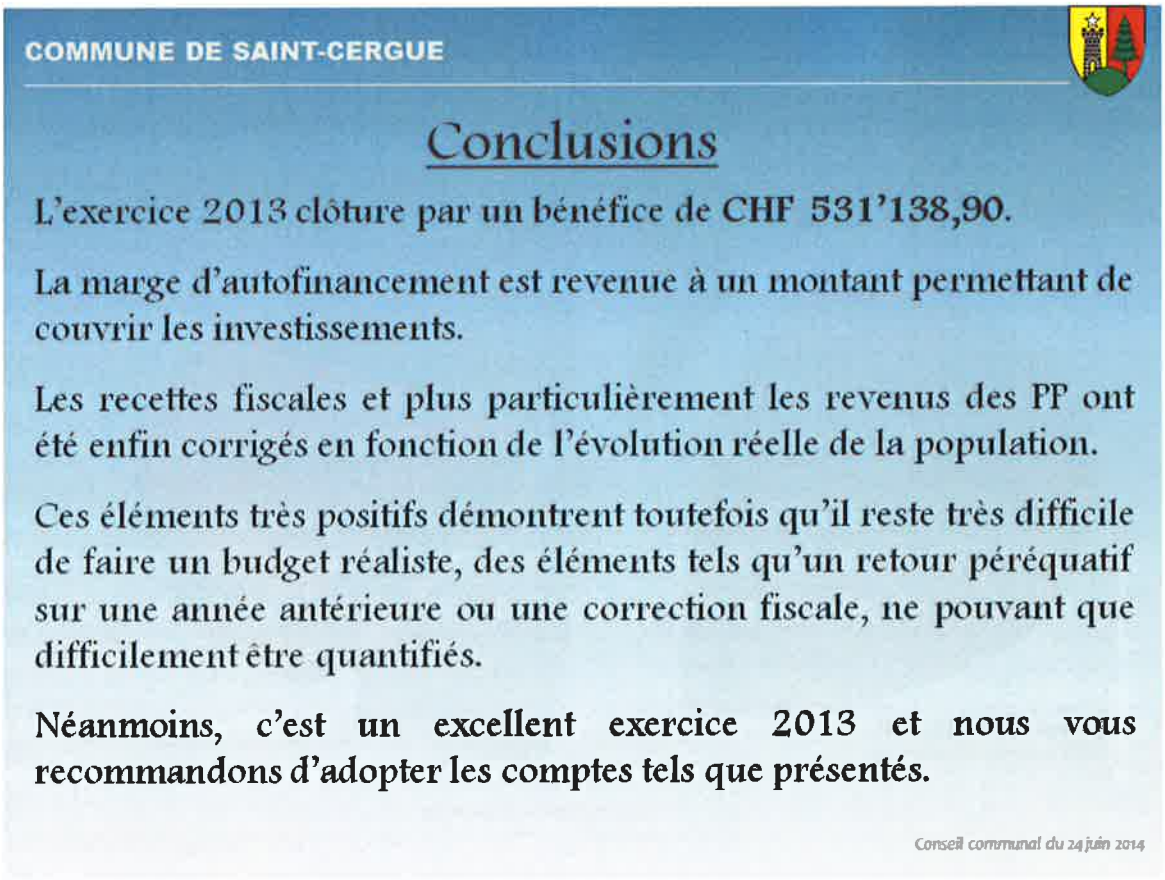

DOMAINES ET BATIMENTS

Terrains

Le renouvellement de nombreux droits de superficie ces dernières années au nouveau tarif ont augmenté les revenus.
La location du parking des Dappes a été réduite de 50 %, afin de soutenir Télédôle.

Vente des terrains

Durant l'année 2013, 6 terrains de droit de superficie ont été vendus.

Forêts

Le faible prix du bois sur le marché nous a incités à ralentir les coupes, à la place desquelles nous avons fait les soins culturaux nécessaires à différents endroits, comme par exemple : la route blanche.

Montagnes

La rénovation du chalet d'alpage de la St-Cergue a débuté et sera terminée pour la saison d'alpage 2014. Le pâturage de Guinfard a été remis en état.

Bâtiments divers

Voirie et Service du feu

La réduction importante des charges 2013 est due à un arrêt prolongé du chauffage et au renoncement d'exécution de travaux dans la toiture.

Ecoles J.-J. Rousseau et Basse-Ruche

L'augmentation des frais d'entretien des écoles (10'000 CHF) est due au mandat de nettoyage en profondeur attribué à l'entreprise OSEO.

Centre du Vallon

Bien que les frais d'entretien du bâtiment aient été contenus, l'augmentation des charges du Vallon est principalement causée par augmentation de CHF 35'000 des frais de chauffage CAD par rapport à 2012, suite à l'hiver rigoureux

TRAVAUX

Urbanisme

Le plan de quartier des Tencoy-Dessus, son règlement ainsi que le rapport de justification selon l'art.47 OAT sont arrivés au bout de toutes les démarches et ont été adoptés par le conseil communal. Le plan de quartier entrera en vigueur en 2014.

Les démarches pour la création d'une nouvelle zone artisanale sont complexes et se heurtent à plusieurs problématiques peu conciliables. Un préavis a été accepté par le conseil communal afin d'étudier et d'élaborer un Plan partiel d'affectation (PPA) pour une zone destinée aux activités forestières bruyantes et pour les artisans du village.

L'étude du parking de la Givrine a été entreprise en collaboration avec le conseil régional et se trouve en consultation auprès des services de l'Etat.

Mobilité

Dans le cadre de la sécurisation obligatoire de tous les passages à niveaux exigée par la loi d'ici 2014, trois passages à niveau ont été équipés aux Pralies par le NStCM en collaboration avec la commune et les propriétaires concernés.

Au niveau régional le nouvel horaire 2012-2013 des CFF et la réorganisation des lignes de bus ont constitué une étape importante. L'augmentation de la cadence et de 33% de places assises sur les lignes régionales, ainsi que l'expérimentation d'ici 2015 d'une offre étendue sur les lignes de bus a été mise en œuvre. Une augmentation de fréquentation de 11.5 % a été constatée sur les lignes régionales (TPN et CarPostal) après une année de service.

Routes

Déneigement

Le déneigement 2013 a coûté plus de 20% de plus que le montant budgété suite à un hiver long et d'abondantes chutes de neige. Nos équipes de déneigeurs ont oeuvré pour assurer à chaque citoyen, dans la mesure du possible, leur liberté de mouvement à pied ou en véhicule. La couverture des frais par la taxe de déneigement est de 18%.

Entretien éclairage public

Les travaux d'enfouissement des lignes électriques, optiques (TRN) et de pré-équipement pour l'éclairage publique (Préavis 21/2012) ont été effectuées en 2013 sur toute la longueur du cheminement piétonnier entre le chemin des Pelesses et la route de la Prangine. Un goudronnage partiel du cheminement a été réalisé entre la route de la Prangine et le parking de la route d'Arzier. Les travaux se poursuivront en 2014 par l'installation d'un éclairage public (Préavis municipal 12/2013).

Suite aux travaux de réfection de la route cantonale de Nyon (RC 19 B) et à la sécurisation des talus, notre éclairage public a dû être déposé. Nous avons profité de cette opportunité pour le rénover sur le tronçon entre le restaurant « Le Point du Jour » et l'entrée du village (zone artisanale) en l'équipant de lampes LED peu gourmandes en énergie. Cette rénovation non planifiée a occasionné un surplus de dépenses de CHF 18'349.70 par rapport au budget.

Entretien du réseau routier

Deux nouvelles entreprises ont été mandatées pour entretenir le réseau routier communal et les nombreuses grilles et concessions enfoncées ou détruites suite à un hiver très difficile. Le travail a été effectué à notre entière satisfaction.

Entretien signalisation routière

A cause d'un hiver interminable et à la surcharge de travail de l'entreprise préposée, le marquage des routes n'a pu être effectué que sur le cheminement piétonnier de Basse-Ruche.

Entretien véhicules

Plusieurs véhicules de déneigement sont âgés de plus de 20 ans, ce qui explique le coût de plus en plus important de leur entretien.

Personnel de voirie

Nous avons dû suppléer à des cas de maladie et accidents parmi notre personnel de voirie, par engagement de personnel temporaire ou/et de sous-traitants. Ce qui explique un dépassement du budget sous rubrique travaux exécutés par des tiers et un montant élevé des remboursements de tiers par les assurances.

Ordures ménagères et recyclables

Le compte 45 montre quasiment les mêmes résultats que ceux obtenus en 2012. La valorisation du tri des déchets s'améliore encore et confirme notre politique de gestion, laquelle permet

d'obtenir un taux de recyclage s'élevant à 58.4 % pour l'année 2013. Le budget du compte 45 est globalement respecté et le compte présente un taux de couverture de 75.1%

Epuration

Zones de protection des eaux : la municipalité a initié un essai de traçage à l'extrémité de la zone artisanale, à la suite de notre contestation de la zone S II de protection de la source des puits du Montant, car aucune démarche n'a été entreprise depuis la décision du tribunal administratif en 2007 de renvoyer l'étude auprès des communes concernées et du canton, malgré de nombreuses incitations de notre part. L'essai de traçage a eu lieu en octobre 2013 et a abouti au résultat que la zone artisanale n'était pas en zone S II de protection des eaux. Le SESA a confirmé le passage de la zone en S III, ce qui la rend à nouveau constructible. L'essai de traçage a été financé à 1/3 par St-Cergue et 2/3 en collaboration avec Gland, Arzier et Genolier, les trois communes concernées par la source.

Le contrôle du réseau à trois points stratégiques pour l'évacuation générale des eaux usées et eaux claires a été entrepris, afin d'établir le concept de notre PGEE (Plan Général d'Evacuation des Eaux) et de pouvoir planifier les travaux nécessaires dans le village. Cette étude se poursuivra et le concept sera soumis au SESA en 2014.

Les travaux d'étanchéité de plusieurs chambres d'eaux usées aux Pralies ont démarré en 2013 et se poursuivront en 2014.

POLICE

Administration

Deux assistants de sécurité publique (ASP) ont été engagés sous la responsabilité administrative de la commune de Genolier pour les communes de Arzier, Genolier, Givrins, Trélex et St-Cergue. Ils ont suivi avec succès les cours de trois mois à Savatan. Il s'agit de monsieur Daniel Levivant et de monsieur Adrien Gafner. Leur cahier des charges comprend les missions suivantes: veiller au respect des règlements communaux, gérer et réguler le trafic lors de manifestations et de travaux, contrôler et dénoncer le stationnement, surveiller les parcs et promenades, travail de proximité aux abords des établissements scolaires, exécuter les travaux liés à la police administrative et à la police du commerce. De plus ils doivent s'acquitter de toute autre tâche qui pourra leur être confiée.

La commune a adhéré au concept de «Police Population» proposé par la gendarmerie vaudoise.

Cimetière

Columbarium et jardin du souvenir

La construction d'un columbarium et d'un jardin du souvenir contre le mur est du cimetière a été terminée fin décembre 2013 (Préavis 06/2012). L'utilisation du Columbarium est maintenant possible suite à l'acceptation par le canton de notre nouveau règlement du cimetière.

Service du feu

L'effectif du corps se montait à 51 sapeurs-pompiers début 2013, dont 16 porteurs d'appareils respiratoires.

Le SDIS intercommunal St-Cergue - Arzier Le Muids est intervenu à 32 reprises, soit 10 de moins qu'en 2012.

En 2013 trois équipes ont participé au concours de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-pompiers, dont une équipe franco-suisse. Leurs excellentes performances et collaborations sont à retenir ainsi que celle des sapeurs-pompiers engagés dans les porteurs d'appareils respiratoires et les concours individuels.

Le recrutement en novembre 2013 a permis d'intégrer 7 nouveaux sapeurs-pompiers.

L'année 2013 était la dernière sous l'appellation SDIS intercommunal St-Cergue Arzier. Durant cette année la structure du nouveau SDIS régional Nyon-Dôle a été mise en place. Les statuts de la nouvelle association intercommunale ont été élaborés et ont été adoptés par toutes les 18 communes constituant le nouveau SDIS Nyon-Dôle. Le préfet a assermenté le conseil intercommunal et le comité de direction. Le règlement de l'association, le budget et divers préavis pour l'entrée en vigueur de l'association le 1er janvier 2014 ont été élaborés et acceptés en automne.

Le but pour les différents sites est de ne pas changer ce qui fonctionne bien au niveau opérationnel et de maintenir en priorité les missions du SDIS avec le soutien des communes. Les états-majors ont permis la mise en œuvre pour 2014 du nouveau SDIS grâce à leur très bonne collaboration.

SECURITE SOCIALE

Accueil pré-scolaire et parascolaire

Les coûts sont en hausse pour la garde des enfants. La situation devrait se stabiliser avec un taux de fréquentation élevé des structures d'accueil pré-scolaire et para-scolaire à disposition des parents dans la commune. Il n'est pas possible de budgétiser avec exactitude ce poste puisque la participation communale dépend d'une part de la fréquentation des structures d'accueil et d'autre part de la capacité financière des parents.

Cantine scolaire

L'accès à la cantine scolaire est contrôlé en fonction du taux d'activité de travail des parents, ce qui explique une baisse de fréquentation.

SERVICE INDUSTRIELS

Service des eaux

Les travaux de remplacement de la conduite sur le chemin Bovay à La Cure ont eu lieu en automne.

L'étude du renouvellement de la station de pompage et du réservoir des Cheseaux a abouti à un appel d'offre et à un préavis pour la réalisation du réservoir. La station de pompage à Combe Froide fait l'objet d'une étude en collaboration avec la commune de Trélex qui amènera des synergies au niveau des ressources et des installations. La réalisation de la station de pompage est prévue en 2014.

Le service des eaux est intervenu pour 4 fuites, dont 1 fuite sur une conduite communale et 3 fuites sur des conduites privées.

La quantité d'eau pompée en altitude a augmenté de 10%, ce qui est principalement dû aux nouvelles constructions. Cette augmentation se retrouve dans les abonnements d'eau et la vente d'eau.

Deux bornes hydrantes (BH) ont été remplacées en 2013.

Chauffage à distance (CAD)

En 2013, la fermeture prolongée du restaurant de la Poste a entraîné une diminution des ventes d'énergie. Les conséquences d'un hiver très long se sont traduites par une importante augmentation des charges de combustibles (plaquettes et mazout) de 59% par rapport à 2012.

CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, la municipalité à l'honneur de vous prier, Madame la présidente, mesdames et messieurs les conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Vu le rapport de la municipalité sur la gestion et les comptes 2013

Vu le rapport de la fiduciaire Pierre Busset concernant les comptes 2013

Ouï le rapport de la commission de gestion

Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

D E C I D E

1. D'approuver les comptes de l'exercice 2013 tels que présentés

et

2. De donner décharge à la municipalité pour sa gestion 2013

Ainsi délibéré en séance de municipalité du 7 avril 2014.

La syndique — La secrétaire

C. Gallay — N. Agier